

**ATELIER WORLDS CAFE SUR LES ARGUMENTS EN FAVEUR DE LA GESTION SOUPLE DU TRAIT DE COTE**  
**RETRANSCRIPTION SYNTHETIQUE DES SESSIONS DE FORMATION CAMARGUE ET VAR**

*Ce document est accessible en écriture pour vous permettre d'ajouter vos contributions si vous le souhaitez*

**ARGUMENTS FINANCIERS**

**Quels arguments financiers utilisez-vous pour légitimer la gestion souple du trait de côte ?**

- Stabiliser l'économie générée par l'utilisation du littoral au niveau local = image de marque. Nouvelle destination « plage naturelle » => transformation du type de tourisme
- La gestion souple est moins chère qu'une gestion dure
- La recherche de financement de gestion souple est facilitée car cela rentre dans la stratégie nationale, c'est dans l'air du temps au niveau des stratégies nationales
- On paie pour la gestion dure à un endroit donné mais cela reporte le phénomène plus loin, et donc on devra payer de nouveau => risque d'endettement
- Place des intercommunalités (+ de financement) et donc solidaire des autres communes, des territoires
- Des choix localisés pour un type d'économie au détriment d'autres acteurs économiques, dézoomer, reprendre de la hauteur
- Gestion souple => utilisation de l'humain, des emplois à créer (vacataire d'été, du village, de la ville), à inventer dans le secteur privé (associations ou entreprises), chantiers d'insertions, ESS.
- Le coût à l'instant T + durabilité = coût + coût + coût versus la gestion souple étalé, lissé, des résultats plus intéressants. Anticipation du risque, surcoût, perte des biens = 0€. Expropriation coûte très cher = avec la gestion souple le patrimoine et les populations sont protégées à long terme.
- Décortiquer les coûts : avec la gestion souple, l'entretien à un coût mais cela permet de créer des emplois
- Gestion souple : permet de s'adapter plus facile
- Coût juridique = responsabilité pénale car maintenant il y a des précédents, jurisprudence
- Taxe d'habitation, valorisation touristique, + de plages, nouveaux habitants
- Rétablissement des habitats => assurer la qualité des eaux => contreparties pour le développement de l'économie (sports nautiques, métiers de la mer)
- Coûts des ouvrages. Dignes de 2<sup>nd</sup> rang moins chères que digues de front de mer
- La gestion souple permet de gagner du temps pour réfléchir au futur. Réfléchir à long terme coûte moins que les aménagements d'urgence. La gestion souple permet de tronçonner les budgets VS investissements importants pour un ouvrage dur. Le repli coûte encore + cher mais comporte un biais causé par le coût de biens. Biais aussi selon le pas de temps.
- Besoin de supports financiers extérieurs. Subventionner davantage la gestion souple. Fond Barnier pour le repli
- Laisser faire ne coûte rien. Mais travailler à l'acceptation et la concertation a un coût.
- L'aménagement est financé par les riverains = cet argent ne peut donc pas être utilisé pour d'autres choses, y compris l'amélioration de la qualité de vie. Faire une étude du coût moyen / ménage / an. Quelle échelle de temps adaptées pour les études économiques ?
- Création d'espaces naturels = favorise l'attrait des territoires pour le tourisme vert. Peut donc être créateur d'emploi. Favorise l'attrait paysager, le bien-être.
- Erosion des plages = perte d'espaces et donc de revenus
- Déprécier le prix des biens au fur et à mesure pour pousser les gens soit à quitter le littoral (mais attention à ne pas tuer l'économie du village) soit à ne pas venir.
- Augmentation du prix des assurances voire plus d'assurance car risque devient trop important
- Privilégier le coût des vies humaine / de l'environnement aux coûts d'aménagements / indemnités dans les études économiques
- Bilan coût des aménagements VS biens = protéger souvent défavorable (ca ne vaut pas le coup)

- Gestion souple plus durable et moins coûteuse

## ARGUMENTS HUMAINS

### **Quels arguments humains utilisez-vous pour légitimer la gestion souple du trait de côte ?**

- Création d'emploi (mise en œuvre, surveillance) = nouvelles activités (écotourisme)/nouveaux métiers, réinsertion par le travail, requalification pro aux nouvelles méthodes
  - Attrait paysager, amélioration du cadre de vie (tourisme, balade, loisirs) => bien être personnel, liberté, reconexion à la nature, convivialité, ouverture des sites à tous les publics (y compris en situation de handicap), lieux publics à fonction sociale
  - Durabilité, transmission aux générations futures d'un paysage naturel en bon état/résilient, d'une solution sûre vis à vis du risque, support pédagogique, source d'apprentissage
  - Sécurité des populations : anticipation du long terme pour éviter les réponses d'urgence coûteuses et la perte totale du patrimoine (destruction lors d'une tempête, expulsion suite à une tempête), protéger le littoral pour protéger l'humain
  - Valoriser le patrimoine environnemental : à travers le temps, identité/emblème du territoire, retour aux sources, réappropriation des traditions et des métiers « ancestraux »
  - Meilleure appropriation du territoire, attachement des riverains (aussi aux espèces, aux plantes)= envie de le préserver
  - Pour des politiques : casquette de pionnier / précurseur à valoriser = image de la commune, à valoriser
  - Solidarité entre territoires : érosion déplacée chez le voisin avec un ouvrage dur
- 
- La gestion souple permet la protection des biens et des personnes à long terme => laisser du temps pour réfléchir à un repli stratégique (attention au contre argument qui dit que les solutions dures aussi !)
  - Qualité des paysages – esthétique – espaces de liberté. Ces paysages ont aussi une vocation touristique. Ce secteur est en mutation. De nouveaux besoins de la part des touristes naissent. Possibilité de création d'emplois.
  - L'augmentation de la biodiversité permet aussi de favoriser certaines activités humaines : pêche, chasse, sports nautiques.... Permet l'accès ou le maintien de l'accès à des territoires avec de nouvelles activités.
  - Ouvrages durs = extraction de matériaux sur un autre territoire (lits de rivières = risques). Question de la solidarité entre habitants d'un territoire. Reprendre de la hauteur sur les enjeux.
  - Impact environnemental moindre car gestion souple participe à réduire l'effet de serre => végétation piège le CO2. Fait diminuer la pollution et nécessite moins d'énergie. Donc bénéfiques en termes de santé.
  - L'élu peut être positionné sur la scène publique comme précurseur
  - L'histoire : évolution du paysage dans le temps (photos aériennes)
  - Attachement à son patrimoine, sa maison VS risques / anticipation – projection ailleurs => choisir son lieu de vie, déménager au lieu de tout perdre. Attention au contre argument que les ouvrages durs donnent l'impression d'être protégés. Via les solutions souples on voit notre fragilité. Nécessite le deuil d'une situation. Et emmène de devoir se projeter.
  - A remettre dans le contexte : reconnecter les personnes à leur territoire, le bien-être des populations, les risques. Ouvrages durs inquiètent car soucis de veiller à l'entretien = maintien dans la peur.
  - Amener des perspectives
  - Bien-être des populations : naturalité, notion de services rendus par la nature
  - Elasticité : « Le chêne et le réseau », parallèles aux risques sismiques

## ARGUMENTS BIODIVERSITE

### Quels arguments sur la biodiversité utilisez-vous pour légitimer la gestion souple du trait de côte ?

- Qualité de vie / beauté paysagère = idées de loisirs, argument tourisme => plus-value économique (« destination nature », les offices du tourisme communiquent le plus souvent sur des sites naturels)
- Permet d'améliorer la qualité des eaux (ex via la posidonie) = meilleure santé des écosystèmes et des usagers des sites et des villes concernées
- Maintenir un habitat permet de protéger des espèces, favoriser l'accueil, le développement et le retour d'espèces patrimoniales/rares/protégées/endémiques/phares (ex flamant rose = symbole)
- + d'espèces = + d'activités humaines (pêche, photo sous-marine...). pêche = circuits courts
- Habitat dunaire = habitat d'intérêt communautaire européen. Le protéger c'est donc respecter la législation européenne, et parfois aussi respecter ses engagements en tant que signataire de la charte d'un Parc national. Permet aussi de communiquer dessus et mettre en avant la commune
- On s'appuie sur la nature pour se protéger => services écosystémiques (posidonie, zones humides comme zones tampon...) = apporte une plus-value économique
- La gestion souple et notamment la renaturation de sites empêche le fait que des espaces soient bétonnés/urbanisés s'ils sont aussi propriété du CL
- Permet la reconnexion de l'homme à la nature : besoin exprimé par les populations
- La biodiversité est un support pédagogique grandeur nature (visites, apprentissage, scolaire...)
- Démanteler des ouvrages durs peut permettre de recréer des corridors écologiques
- Protéger un espace naturel (ex dune) permet de protéger/maintenir ou créer un autre (ex : plage) ... => effet domino
- La renaturation des sites permet de redonner son identité à un territoire (ses espèces, etc) : patrimoine
- Favoriser la biodiversité et la renaturation des espaces attire un public différent potentiellement moins saisonnier et plus pérenne toute l'année
- Peut permettre d'obtenir des labels sur la biodiversité
- Permet aux populations d'apprendre à aimer la nature, la biodiversité, et changer leur regard (ex sur posidonie si on explique à quoi elle sert)
- Faire en sorte que de plus en plus d'espaces soient naturels et accueillent de la biodiversité permet d'étaler les populations attirées par la découverte (ex forte affluence/concentration dans les PN)
- TEN (ofb)
- Permet de maintenir/recréer/réintroduire des espaces naturels/écosystèmes qui eux-mêmes favorisent l'accueil et permettent la sauvegarde de d'autres espèces inféodées/endémiques de ces milieux, parfois d'intérêt prioritaire pour la conservation ou patrimoniales
- Respect des engagements de la France vis à vis de l'Europe = crédits pour avoir du financement.
- La gestion souple du trait de côte permet aussi de préserver des espaces naturels d'éventuels aménagements qui pourraient y être faits (béton !) et permet aussi d'éviter de détruire d'autres espaces sur lesquels on prélève des matières premières pour construire les aménagements durs
- Elle permet aussi de préserver des espaces qui sont parmi les derniers grands espaces sauvages
- Le trait de côte est naturellement mobile, les espèces qui y vivent y sont habituées et ont besoin de ça. La gestion souple permet de maintenir la mobilité de ces espaces et donc la vie des espèces qui y sont inféodées et qui seraient condamnées si le trait de côte était figé
- Cela permet aussi la reconnexion de l'homme (qui fait partie de la biodiversité) à la nature
- La nature nous rend des services, la gestion souple permet de s'appuyer dessus et ces écosystèmes nous montrent bien qu'ils sont adaptés et capables
- La nature est aussi un bon support pédagogique, la gestion souple permet de créer des espaces démonstratifs sur les fonctionnements naturels des écosystèmes
- La gestion souple permet de changer le regard sur la biodiversité
- La gestion souple permet de se réapproprié un patrimoine naturel ancestral parfois complètement dénaturé

- La gestion souple permet un retour à la nature sauvage = ce qu'ont envie de voir les publics !
- Certaines espèces sont protégées comme la posidonie qu'il est interdit de détruire. La gestion souple du trait de côte permet de protéger ces espèces
- Elle permet aussi de reconnecter des espaces qui avaient été déconnectés/séparés
- + de biodiversité = + de résilience (versus le biomimétisme, rien ne remplace la vraie nature on le voit bien avec les essais d'herbiers de posidonies artificiels) = système immunitaire de la planète et des humains renforcés
- Chaque maillon de la chaîne à son importance, protéger un espace localement à des bienfaits à l'échelle mondiale sur la biodiversité (ex sur les oiseaux migrateurs qui trouvent ainsi des lieux d'accueil, nature = moins d'impacts sur le changement climatique, permet aussi de préserver la qualité de l'eau...)